



CHEMINOTS TRANSFÉRÉS FILIALES 100 % SNCF VOYAGEURS

QUELLES GARANTIES SOCIALES ?

L'UNSA A SAUVÉ UNE PARTIE DES GARANTIES NÉGOCIÉES

L'UNSA-Ferroviaire n'a eu de cesse, depuis des années, de dénoncer et de combattre la politique de filialisation entamée par SNCF Voyageurs. Loin de s'y résoudre, l'UNSA-Ferroviaire a contraint l'entreprise à rouvrir les discussions pour aller chercher de nouveaux droits.



L'UNSA, SEULE SIGNATAIRE DU PROJET D'ACCORD

Afin de garantir un socle minimal de droits à tous nos collègues qui vont être transférés dans les filiales de SNCF Voyageurs, droits qui auraient été par conséquent équivalents pour tous et partout en France, l'UNSA-Ferroviaire a signé le projet d'accord relatif aux garanties sociales des cheminots des filiales SNCF créées en réponse aux appels d'offres des autorités organisatrices de transport de voyageurs (*en savoir plus* : <https://shorturl.at/flaxU>).

POUR RAPPEL

Cet accord, s'il avait obtenu 50 % de signatures, aurait apporté des garanties aux cheminots transférés, mais également aux cheminots en

mobilité vers ces filiales ainsi qu'aux futurs recrutés.

BON À SAVOIR

Les trois fédérations syndicales qui ont fait un autre choix ont laissé la liberté totale aux employeurs des filiales de négocier un cadre social complètement différent à chaque endroit du territoire, faisant voler en éclat le socle des droits des cheminots et permettant l'iniquité de traitement des collègues transférés, qui pourront être soumis à des règles de gestion sociale différentes d'une région TER à une autre.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

En l'absence de signature autre que celle de l'UNSA et faute d'accord, ce sont les droits sociaux des cheminots en filiale qui sont mis en concurrence, ouvrant en grand la porte aux régressions sociales, à l'arbitraire et à la fin de l'unité sociale. ...

Pour préserver les intérêts des cheminots, l'UNSA-Ferroviaire a interpellé l'entreprise afin de faire appliquer unilatéralement toutes les mesures prévues à l'accord (**en savoir plus** : <https://shorturl.at/2NGYc>). Cette demande nous a été refusée, mais notre signature aura permis de sauvegarder des mesures emblématiques dans une nouvelle décision unilatérale de l'employeur (DUE).

VOICI CE QUE L'UNSA A PRÉSERVÉ DANS LA DUE

- **Les éléments** concernant l'égalité professionnelle et la mixité ainsi que ceux concernant les travailleurs handicapés.
- **L'accès** aux dispositifs de l'Action sociale.
- **La continuité** des dispositifs liés à la pénibilité.
- **L'application** du nouvel accord sur les fins de carrière.
- **La possibilité** de mobilité interne ainsi que la promotion interne.
- **Les parcours** pro ADC et ASCT.
- **La priorité** groupe à la mobilité proche du domicile pour les cheminots en cas de restriction ou d'inaptitude médicale.
- **Le maintien** des deux sous-comptes du CET, le transfert des jours et le maintien du dispositif de retraite supplémentaire et CET des conducteurs statutaires.
- **Le maintien** de l'allocation familiale supplémentaire (AFS).

- **Le maintien** des facilités de circulation (FC) à la retraite pour les cheminots refusant le transfert et subissant une rupture du contrat de travail.
- **L'application** des accords de protection sociale complémentaire.
- **Une adresse** mail SNCF et un accès à l'intranet et au SIRH Station C.
- **De la garantie** de rémunération nette.

EN PLUS POUR LES CHEMINOTS CONTRACTUELS

L'UNSA a obtenu l'application des salaires minimaux SNCF et le maintien à l'accès aux médecins spécialistes dans les cabinets médicaux SNCF.



LE RESTE SERA À ALLER CHERCHER DANS CHAQUE FILIALE

L'UNSA-Ferroviaire continuera avec vous à revendiquer notamment l'application du plan d'épargne groupe (PEG), l'application des référentiels concernant les primes de travail / traction, le maintien au-delà de 15 mois de l'accord sur l'organisation du temps de travail signé par l'UNSA-Ferroviaire.

L'UNSA-Ferroviaire exige également que le socle qu'elle a négocié et signé soit applicable aux futures filiales Fret.



CHEMINOTS, FUTURS TRANSFÉRÉS, REJOIGNEZ LA SEULE ORGANISATION SYNDICALE QUI DÉFEND VOS DROITS ET ENSEMBLE ALLONS CHERCHER CE QU'IL MANQUE ENCORE POUR CONFIGURER L'AVENIR SOCIAL DU FERROVIAIRE !